

1- Discussion entre Jean-Luc Lacroix, président actuel de l'AMHYS et les membres du CA APOG présents (à préciser que les représentants au CA de la filière PRIHSE sont adhérents à L'APOG et à l'AMHYS).

Il est réaffirmé de façon claire la volonté d'intégration de l'AMHYS au sein de l'APOG dans l'intérêt commun des deux associations et ce dans un délai d'environ un an. Plus précisément, l'objectif visé est la fusion au terme de l'Assemblée Générale d'Avril 2004. Celle-ci devrait alors se prononcer en faveur d'une dissolution si toutes les garanties jugées nécessaires ont été fournies aux adhérents de l'AMHYS. Pour se faire, il serait nécessaire de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les conditions prévues par les statuts de l'AMHYS.

À ce sujet, 3 points essentiels retiennent l'attention des représentants de l'AMHYS :

-La participation financière des adhérents de l'AMHYS au fonctionnement de l'APOG pendant la période transitoire (jusqu'en avril 2004). Il est fait remarqué qu'il ne peut y avoir de cotisation versées simultanément aux deux associations. L'AMHYS propose donc le cas échéant de reverser une partie de ses cotisations à l'APOG afin de participer aux dépenses engagées dans le cadre de ses activités. Il est en outre rappelé que les activités courantes de l'AMHYS telles que l'édition d'un annuaire, le maintien d'un site web, la diffusion d'offres d'emplois seront maintenues pendant la période transitoire.

-La gestion du budget et le mode de financement des activités. L'AMHYS exprime ses craintes quand au financement futur des activités engagées dans le cadre de groupements déjà existant au sein de l'association et qui se retrouveront par la suite au sein de l'APOG. Il est évoqué une inégale répartition possible dans l'apport de cotisations entre les différentes filières constitutives de l'APOG. La mise en commun de la masse financière pourrait alors servir certaines activités au détriment de celles actuellement en place. Le CA de l'APOG rappelle qu'il ne s'agit pas d'une fédération d'association mais bien d'une association commune d'anciens, toutes filières confondues. En ce sens il paraît difficilement envisageable de faire une distinction entre les apports des adhérents selon les filières d'origine. En outre, il est aussi exposé que la masse financière de l'APOG sera plus importante que celle de l'AMHYS. Étant donné que les seuls groupements constitués à l'heure actuelle sont ceux de l'AMHYS, ceux-ci disposeront donc vraisemblablement dans le court terme de moyens plus importants. Dans une perspective plus large, l'APOG déclare vouloir respecter l'équilibre et l'équité dans la considération des activités des divers groupements. À ce titre, toute forme de dynamisme est jugé bénéfique à l'association et doit être encouragé et soutenu dans la mesure du possible. Ce point reste tout de même à préciser au cours des réunions à suivre.

-La mise en commun de matériel appartenant à l'AMHYS... ou "que fait-on du PC portatif ?" ... affaire à suivre...

2- Discussion avec les organisatrices du Gala. L'APOG désire essayer de programmer son AG le même jour que le Gala de Polytech' Grenoble afin de pouvoir étendre cette dernière manifestation à ses adhérents avec l'accord des organisatrices. Celui-ci se déroulera à la patinoire d'Échirolles, près de Grand Place, capacité d'accueil 1000 places (possibilité d'étendre à 3000). Il est envisagé de se faire fin Octobre/début Novembre, à préciser. En vrac, repas proposé sous

forme de buffet; partie de la piste de la patinoire accessible (sécurité ?); sécurité parking et entrée assurée. Seul point "délicat", à priori le Gala se déroulerait un vendredi soir; quid de l'AG ?

### 3- Divers / Affaires courantes de l'APOG...

Base de donnée : en voie de finalisation (je crois qu'il en manque quand même encore une partie ?)

Pb du compte Yahoo désactivé temporairement. Il est évoqué la possibilité d'utiliser une adresse UJF, ce qui d'un point de vue technique ne serait pas sans poser un certain nombre de problèmes, notamment d'accessibilité. Il est suggéré de continuer avec l'adresse Yahoo mais d'utiliser comme mail principal une adresse de "redirection" type Bigfoot (www.bigfoot.com). Principe : l'utilisateur écrit à une adresse unique @bigfoot qui est redirigé par le serveur bigfoot sur un autre compte (@yahoo par ex). @bigfoot n'est donc pas une adresse, mais plutôt un redirecteur. Le compte physique (@yahoo) est défini de façon très simple dans les paramètres de configuration bigfoot par le responsable correspondant côté APOG. En cas de pb avec le compte utilisé (@yahoo, au hasard...), il est possible de changer pour un autre (@whateveryouwant...) sur bigfoot. Le courrier arrive donc @whateveryouwant mais ce changement est transparent pour l'utilisateur qui utilise toujours la même adresse @bigfoot... C'est exactement ce qui se passe lors d'une redirection de courrier postal consécutive à un changement d'adresse... Facile, non ? À noter un service payant (mais pas bien cher) de redirection sur plusieurs adresses. Toujours le même avantage, en cas de pb, on peut continuer sur celle qui fonctionne sans perdre la mémoire des actions en cours...

Delphine présente des extrait de retours reçus suite à l'appel à cotisation. Il ressort de façon assez nette qu'il est plus qu'urgent d'informer les adhérents potentiels des activités de l'APOG à ce jour. Nous pourrions profiter de l'enregistrement des statuts et donc de la "naissance administrative" de l'APOG pour initier quelque chose dans ce sens. Il serait important de préciser :

- le fonctionnement actuel
- les améliorations à venir (secrétaire mi-temps, locaux à disposition, intégration de l'AMHYS (?), finalisation du site web (fin juillet), mise en ligne de base de donnée protégée, couplage AG/Gala etc...)
- présenter les projets envisagés (voir plus bas)

Il semble vraiment très important de bien expliquer de façon claire pourquoi l'APOG existe et ce que chacun peut en attendre en tant que membre. Les notions qui paraissent probablement évidente pour l'ensemble des membres du CA et d'une partie de l'administration NE LE SONT PAS POUR LA NOMBRE D'ADHÉRENTS POTENTIELS. Il ne peut être souligné assez vigoureusement l'absolue nécessité d'une "campagne d'information" et de communication !!!

Il est abordé en fin de réunion deux projets :

-Didier Mazet-Brachet propose la création d'un périodique annuel orienté sur des dossiers techniques sur des thèmes relativement ciblés qui mettent à contribution les membres de l'APOG et le cas échéant des professionnels, universitaires, responsables extérieurs à l'association. La cohérence et la continuité de ce projet repose sur la forme du périodique (format standard facilement classable et sur papier de qualité correcte (...)), l'implication des anciens de l'école, le niveau de technicité retenu etc...

-Aurélien Gourrier et Julien Schmaltz proposent la création d'un groupement d'anciens de polytech' grenobles exerçant une activité dans un domaine de recherche publique ou privée. Cette proposition se base sur une demande émanant d'anciens en poste dans l'industrie désireux de pouvoir s'appuyer sur un réseau scientifique de qualité. Certaines filières comptent un certain nombre d'anciens dans le domaine de la recherche et ce réseau semble potentiellement existant. Il est cependant évident qu'une véritable étude reste à mener pour mieux cibler ces potentialités ainsi que les besoins des industriels. La pertinence de ce groupe doit aussi être déterminée en fonction de l'intérêt des anciens travaillant dans la recherche...